

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

PIECES

VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE POUR
LE CÉGEP DE SAINTE-FOY

Caroline Paré
Marie-Ève Blackburn
Manon Bergeron
Virginie Houle
Audréanne Gagnon

Chaire de recherche
SUR LES **VIOLENCES**
SEXISTES ET SEXUELLES
en milieu d'enseignement supérieur

 boscoville

 Cégep
de
Sainte-Foy

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de l'organisme Boscoville, de la Chaire sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal) ainsi que des cinq cégeps participants : Collège Ahuntsic, Cégep de Jonquière, Collège Montmorency, Cégep de l'Outaouais et Cégep de Sainte-Foy. La production et la distribution du présent rapport ont été rendues possibles grâce au financement du Cégep de Sainte-Foy et du Cégep de Jonquière.

Nous tenons à remercier spécifiquement monsieur Frédéric Côté, qui a travaillé à titre de cochercheur en remplacement de madame Caroline Paré, lors de la période de collecte des données. Nous désirons également souligner l'excellent travail d'analyse de données complémentaires de madame Karine Moisan, enseignante en sociologie au Cégep de Sainte-Foy.

Le Cégep de Sainte-Foy tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'adaptation du questionnaire utilisé dans PIECES : la Direction des affaires étudiantes et les membres des Services de consultation, la Direction des ressources humaines, l'Association étudiante et le comité féministe, les membres du comité féministe du Syndicat des enseignants, le Département de techniques de travail social ainsi que les membres du comité de prévention du harcèlement psychologique et sexuel du Cégep de Sainte-Foy.

L'équipe de **PIECES** tient aussi à remercier toutes les personnes ayant accepté de remplir le questionnaire en ligne : votre contribution est essentielle pour espérer des changements réels dans les cégeps québécois et dans la communauté québécoise.

Nous remercions également Manon Robichaud, M.A., professionnelle de recherche (UQAM), qui a mis en ligne le questionnaire, géré la banque de données et contribue de manière significative aux analyses statistiques.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE :

PARÉ, C., BLACKBURN, M.-È., BERGERON, M., HOULE, V. et GAGNON, A., (2021) **Violence sexuelle en milieu collégial** : Résultats de l'enquête PIECES pour le Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy, 53 pages.

Pour toutes questions relatives à ce rapport, veuillez consulter Caroline Paré, MA, psychologue Services de consultation du Cégep de Sainte-Foy

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	5
PRÉAMBULE	7
1. MÉTHODOLOGIE.....	9
1.1 LA POPULATION VISÉE	9
1.2 LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET DE COLLECTE DES DONNÉES.....	9
1.3 LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE	9
2. PROFIL DES PARTICIPANT.ES.....	10
3. ANALYSE DES DONNÉES.....	12
3.1 ANALYSES STATISTIQUES RÉALISÉES	12
3.2 ANALYSES QUALITATIVES RÉALISÉES	12
4. RÉSULTATS DU CÉGEP DE SAINTE-FOY	14
4.1 LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL : UNE PRÉVALENCE ÉLEVÉE	14
4.2 ÉVÈNEMENTS DE TYPE HARCÈLEMENT SEXUEL	17
4.3 ÉVÈNEMENTS DE TYPE COMPORTEMENTS SEXUELS NON DÉSIRÉS	18
4.4 ÉVÈNEMENTS DE TYPE COERCITION SEXUELLE	18
4.5 QUI SUBIT LES VSMC ?	18
4.6 QUI COMMET LES VSMC ?	25
4.7 CONTEXTES DANS LESQUELS LES VSMC ONT LIEU	28
4.8 RÉPERCUSSIONS DE VSMC	29
4.9 VICTIMISATION SEXUELLE EXTÉRIEURE AU CÉGEP	31
5. DÉVOILEMENT ET SIGNALEMENT AU CÉGEP	32
5.1 MESURES À INSTAURER POUR FACILITER LA DÉNONCIATION DE VSMC.....	35
5.2 TÉMOINS ET CONFIDENTS	38
6. CONSENTEMENT SEXUEL	42
7. SENTIMENT DE SÉCURITÉ AU CÉGEP DE SAINTE-FOY.....	44
8. RECOMMANDATIONS.....	47
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	52

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon (sans pondération et avec pondération)

TABLEAU 2

Autres caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

TABLEAU 3

Cooccurrence de violence sexuelle en milieu collégial, depuis l'arrivée au cégep ($n = 480$)

TABLEAU 4

Types de gestes non désirés, non consentis, offensants perpétrés par une personne associée au Cégep de Sainte-Foy depuis leur arrivée au cégep, selon le genre et le type de violence à caractère sexuel

TABLEAU 5

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon leur statut

TABLEAU 6

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon le genre

TABLEAU 7

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon leur orientation sexuelle

TABLEAU 8

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon le statut de minorité visible et s'identifiant comme autochtone

TABLEAU 9a

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

TABLEAU 9b

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

TABLEAU 10

Chez les étudiant.es ayant rapporté avoir des événements de violence sexuelle en milieu collégial, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

TABLEAU 11

Chez les employé.es ayant rapporté avoir subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

TABLEAU 12

Fréquences d'énonciation des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep, selon le statut

TABLEAU 13

Répercussions ressenties à la suite des événements de VSMC

TABLEAU 14

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMC selon le statut

TABLEAU 15

Proportion de personnes en accord avec les raisons proposées pour justifier leur non-intervention comme témoins d'événements de violence sexuelle en milieu collégial

TABLEAU 16

Proportion de personnes en accord avec les raisons proposées pour justifier l'intervention comme témoins d'événements de violence sexuelle en milieu collégial ($n = 44$)

TABLEAU 17

Fréquences des énoncés sur le consentement sexuel, selon le genre

TABLEAU 18

Sentiment de sécurité dans les lieux du Cégep de Sainte-Foy, selon le statut et le genre

TABLEAU 19

Fréquence du sentiment de sécurité dans les lieux du Cégep de Sainte-Foy

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1

Proportion des participant.es ayant rapporté au moins un évènement de violence sexuelle en milieu collégial, par forme ($n = 1\ 577$)

FIGURE 2

Proportion des participant.es ayant rapporté avoir subi une forme d'agression sexuelle par une personne non-affiliée à la communauté collégiale, selon l'âge au moment de l'évènement ($n = 1\ 577$)

FIGURE 3

Fréquence du dévoilement des événements de VSMC vécus depuis l'arrivée au cégep et ses caractéristiques ($n = 209$)

FIGURE 4

Fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de VSMC aux instances/ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut ($n = 207$)

FIGURE 5

Proportion de personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, selon le statut ($n = 1\ 362$)

FIGURE 6

Fréquence d'énonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial, dont les répondant.es ont été témoins selon le genre ($n = 86$)

FIGURE 7

Fréquence d'intervention aux événements de VSMC chez les témoins ($n = 76$)

PRÉAMBULE

Les résultats présentés dans le présent rapport sont issus de la recherche intitulée « **Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)** ». Cette dernière recherche a permis d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Elle a émergé d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la Fédération des cégeps et les cinq institutions collégiales suivantes : Collège Ahuntsic, Cégep de Jonquière, Collège Montmorency, Cégep de l'Outaouais et Cégep de Sainte-Foy.

PRÉAMBULE

Un total de 6 006 personnes, travaillant ou étudiant dans les cinq cégeps partenaires, ont rempli le questionnaire en ligne à l'automne 2019. Les données ont été pondérées pour assurer une meilleure représentativité de l'échantillon. À l'instar de ce qui est recommandé par les Centers for Disease Control and Prevention (Basile et coll., 2014), la définition retenue pour les violences sexuelles dans PIECES est inclusive de ses différentes formes. L'instrument de victimisation sexuelle utilisé distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), des comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et de la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études). Bergeron et coll., 2020

Le présent rapport reprend l'essentiel des analyses effectuées dans le rapport global, mais en utilisant les 1 577 répondant.es du Cégep de Sainte-Foy. Certains éléments supplémentaires sont ajoutés dans ce rapport et consistent principalement à présenter les résultats d'une section personnalisée réservée aux répondant.es de notre Cégep. Ce document comporte également une section *Recommandations*, basée sur les données spécifiques au Cégep de Sainte-Foy.

Chercheuse principale

Manon Bergeron, Ph. D.

Professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal

Cochercheuses

Marie-Ève Blackburn, Ph. D.

Cotitulaire de la Chaire de recherche VISAJ, Cégep de Jonquière

Dominique M-Lavoie, MSW, M.Sc.

Travailleuse sociale spécialisée en violences à caractère sexuel, Cégep de l'Outaouais

Caroline Paré, M.A.

Psychologue, Cégep de Sainte-Foy

Sophie Roy, M.A.

Enseignante en sciences politiques, Collège Ahuntsic

Andrea Szabo, Ph. D.

Enseignante en psychologie, Collège Montmorency

Coordonnatrice du projet

Audréanne Gagnon, B.A.

Candidate à la maîtrise en sexologie (recherche-intervention)

En collaboration avec

Claudie Bourget, M.Sc.

Travail social, agente de développement, Boscoville

MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique de cette recherche est quantitative. La collecte des données s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire en ligne. Pour obtenir des informations complètes sur le projet, se référer au document : Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D. Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.

[Consulter le rapport complet](#)

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 La population visée

La population visée inclut toute la communauté de cinq établissements collégiaux au Québec (Collège Ahuntsic, Cégep de Jonquière, Collège Montmorency, Cégep de l'Outaouais et Cégep de Sainte-Foy). La communauté collégiale comprend donc les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants, les cadres et les employées et employés de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était de travailler ou d'étudier, au moment de la collecte des données, dans l'un des cinq établissements cités. Le présent rapport porte sur **la population du Cégep de Sainte-Foy exclusivement**.

1.2 La procédure de recrutement et de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée au cours du mois de novembre 2019. Un ensemble de stratégies ont été déployées pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes au Cégep de Sainte-Foy. D'abord, des courriels d'invitation à remplir le questionnaire ont été envoyés à l'ensemble de la communauté par le biais de listes institutionnelles. Deux relances ont été faites au cours de la période de collecte des données. Des courriels ont été envoyés auprès des coordonnateurs.trices de programme, dans le but de les informer de la recherche. La distribution de signets (avec un code QR) a été faite lors d'activités étudiantes et dans l'ensemble du Cégep. Des annonces de la recherche avec vidéo promotionnelle ont été publiées par le portail du Cégep ainsi que sur la page Facebook. Une trentaine d'affiches (avec un code QR) ont aussi été apposées dans des lieux stratégiques du Cégep.

Pour une description plus complète de la procédure et des enjeux éthiques, consulter le rapport principal du projet (Bergeron et coll., 2020).

1.3 Le questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne utilisé dans le cadre de cette recherche est inspiré de celui développé pour ESSIMU (Bergeron et coll., 2016). L'équipe de cochercheuses de PIECES a entamé un important travail d'adaptation pour le milieu collégial, notamment pour l'ajustement des choix de réponses à la réalité des cégeps; certaines sections ont ensuite été retirées et d'autres ajoutées en fonction des objectifs ciblés par le projet.

Le questionnaire PIECES comporte **neuf sections communes**, en plus **d'une section personnalisée pour le Cégep de Sainte-Foy**. Dans cette section, des questions plus spécifiques sur les témoins et leurs formes d'intervention ont été posées. Une série de questions sur le sentiment de sécurité ressenti dans divers lieux du Cégep a également été ajoutée.

De plus, les participant.es ont été interrogés sur la nature des initiatives que pourrait entreprendre le Cégep de Sainte-Foy pour faciliter la dénonciation de violences à caractère sexuel. Enfin, une partie du questionnaire visait à explorer le concept de la culture du viol.

Pour obtenir une description plus spécifique des différentes sections du questionnaire, consulter le rapport Bergeron et coll. 2020.

2. PROFIL DES PARTICIPANT.ES

Le tableau 1 présente les fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon (sans pondération et avec pondération) :

TABLEAU 1

	Sans pondération		Avec pondération	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Statut collégial actuel	1 577		1 577	
Étudiant-Formation préuniversitaire	615	39,0	531	33,7
Étudiant-Formation technique	486	30,8	540	34,2
Étudiant-Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	194	12,3	236	15,0
Enseignant	113	7,2	130	8,2
Autre Employé	169	10,7	140	8,9
Genre	1 577		1 577	
Femme	1 180	74,8	953	60,4
Homme	370	23,5	592	37,6
Minorités de genre ¹	27	1,7	32	2,0

¹ Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme, ou ne s'identifiant pas au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires.

Le tableau 2 présente les autres caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon :

TABLEAU 2

Autres caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

	<i>n</i>	%
Âge	1 571	
17 ans et moins	333	21,2
18 à 25 ans	803	51,1
26 à 35 ans	143	9,1
36 à 45 ans	171	10,9
46 à 55 ans	85	5,4
56 ans et plus	36	2,3
Orientation sexuelle	1 558	
Hétérosexuelle	1 294	83,1
Minorités sexuelles ¹	215	13,8
Incertaine/en questionnement	49	3,2
Minorités visibles²	1 568	
Oui	145	9,3
Non	1 423	90,7
Identification en tant qu'autochtone	1 566	
Oui	38	2,4
Non	1 528	97,6
Statut étudiant	1 296	
Régulier	1 240	95,7
International	56	4,3
Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	1 295	
Oui	57	4,4
Non	1 238	95,6
Membre d'un groupe socioculturel au cégep	1 296	
Oui	109	8,4
Non	1 187	91,6
Habitant dans une résidence collégiale	1 296	
Oui	17	1,3
Non	1 279	98,7
Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur vie quotidienne	1 289	
Oui	287	22,2
Non	860	66,7
Incertitude	142	11,0

¹ Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

² Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches. Bien que le thème personne racisée ou racialisée est le terme plus couramment utilisé pour rendre compte du fait que la « race » est une idée socialement construite et qu'elle peut servir à exclure, discriminer ou hiérarchiser (Ligue des droits et libertés), le questionnaire permettait peu de place pour expliquer cette notion; il a donc été jugé que le terme « minorité visible » serait compris par un plus grand nombre de répondant.es. Toutefois, le terme « personne racisée » sera utilisé dans ce rapport de recherche.

3. ANALYSE DES DONNÉES

3.1 Analyses statistiques réalisées

Des analyses bivariées ont été menées pour distinguer les groupes selon différentes variables (ex. : statut, genre, etc.). Plus spécifiquement, des tests de Chi-deux ont permis de traiter les différences significatives pour les mesures catégorielles. En complément, des tests de comparaisons multiples ont été réalisés pour les variables catégorielles à plus de deux groupes. Des tests de t pour échantillons indépendants et des analyses de variance (anovas) ont permis d'obtenir les différences de moyennes entre les groupes. Des comparaisons multiples post-hoc ont complété les analyses de variance.

3.2 Analyses qualitatives réalisées

Une question ouverte a permis de recueillir les suggestions des répondant.es quant aux mesures que le Cégep de Sainte-Foy pourrait implanter afin de faciliter la dénonciation de VSMC. C'est donc à partir des réponses ouvertes à cette question qu'une analyse de contenu thématique a été réalisée. Ce type d'analyse a donc permis de regrouper les propos écrits par les participant.es par regroupement thématique. Également, une autre question ouverte a permis de mieux connaître la représentation que se font ou encore que connaissent les répondant.es de la culture du viol. Les mots inscrits ont été regroupés pour former cinq nuages de mots regroupés selon le statut et le genre des répondant.es.

RÉSULTATS DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

Ce chapitre présente les résultats relatifs aux événements de violence à caractère sexuel survenus en milieu collégial (VSMC), plus particulièrement au Cégep de Sainte-Foy.

Seront détaillés dans un premier temps la prévalence des différents types de violence, les conséquences vécues et le dévoilement de ces situations. Ensuite, seront abordés le signalement ou la dénonciation, de même que la réaction des témoins et des confidents. Enfin, seront finalement exposés les attitudes à l'égard du consentement sexuel, le sentiment de sécurité ressenti au Cégep ainsi que le concept de la culture du viol.

4. RÉSULTATS DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

4.1 Les violences à caractère sexuel : une prévalence élevée

Des 1 577 répondant.es du Cégep de Sainte-Foy, 30,4 % d'entre eux ont rapporté avoir vécu au moins un évènement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC). Rappelons qu'il y a trois formes de violence sexuelle qui sont mesurées à partir de 21 items se répartissant dans ces formes. Voici une courte définition de chacune des formes (Fitzgerald et al., 1999 ; Paquette et al., 2018) :

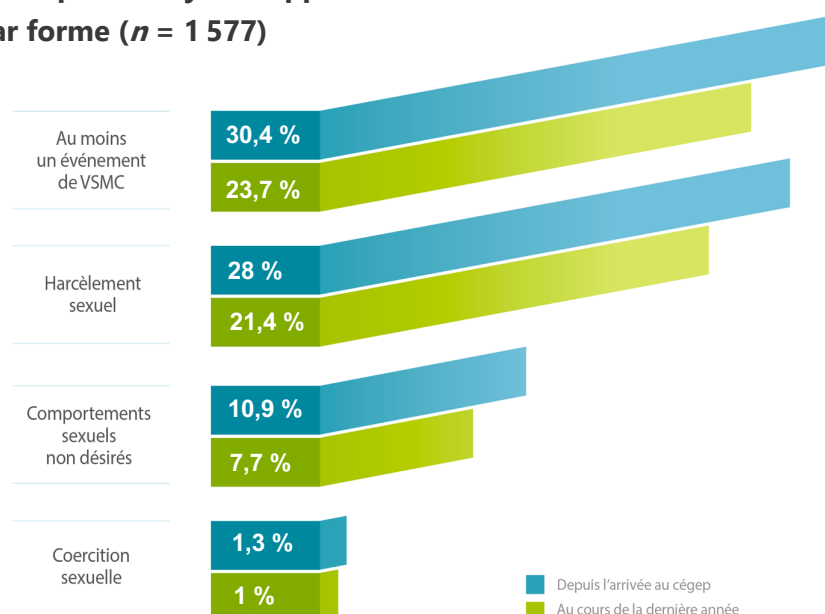
Près d'une personne sur 4 rapporte avoir vécu une VSMC au cours des 12 derniers mois
(23,7 %)

- 1) Le **harcèlement sexuel** (HS) comprend tous les comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes.
- 2) Les **comportements sexuels non désirés** (CSND) réfèrent à tous les comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle.
- 3) La **coercition sexuelle** (CS) se traduit par le chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études. Elle se manifeste aussi par de la pression ou des menaces de représailles en cas de refus de s'engager dans des activités de nature sexuelle.

La figure 1 illustre la proportion de répondant.es ayant rapporté avoir vécu au moins un évènement VSMC au cours des douze derniers mois et depuis leur arrivée au Cégep de Sainte-Foy, selon les trois formes.

Figure 1

Proportion des participant.es ayant rapporté au moins un évènement de violence sexuelle en milieu collégial, par forme (n = 1 577)



Parmi les trois formes de violences sexuelles présentées dans cette étude, celle subie le plus fréquemment chez la communauté collégiale est le harcèlement sexuel (HS). Ce sont 28,0 % des répondant.es qui ont rapporté avoir vécu au moins un évènement de HS depuis leur arrivée au cégep, parmi lesquels 21,4 % en ont vécu au cours de la dernière année.

Les comportements sexuels non désirés (CSND) sont également présents puisque 10,9 % des répondant.es qui ont rapporté avoir vécu au moins un évènement depuis leur arrivée au cégep.

La coercition sexuelle (CS) est la forme de violences sexuelles la moins rapportée. Il n'en est pas moins vrai que celle-ci est présente au sein de la communauté collégiale, puisqu'un peu plus de 1 % (1,3 %) des répondant.es en ont vécu depuis leur arrivée au cégep (n=21).

Il est bien sûr attendu que les évènements de VSMC soient plus fréquents lorsque l'on tient compte d'une plus longue période de temps (depuis l'arrivée au cégep), mais il n'en demeure pas moins que la fréquence des évènements qui se sont produits dans la dernière année est aussi très élevée (21,4 % pour le HS, 7,7 % pour les CSND et 1,0 % pour la CS). Ce ne sont donc pas, pour la plupart, des évènements « anciens » qui sont rapportés ici.

Le tableau 3 présente combien de formes de VSMC ont été rapportées parmi ceux qui ont vécu au moins un évènement de VSMC depuis leur arrivée au Cégep.

TABLEAU 3

Cooccurrence de violence sexuelle en milieu collégial, depuis l'arrivée au cégep (*n* = 480)

Formes de VSMC	%
1 forme	71,3
Harcèlement sexuel (HS)	63,7
Comportements sexuels non désirés (CSND)	7,3
Coercition sexuelle (CS)	0,3
2 formes	25,0
HS + CSND	24,6
HS + CS	0,2
CSND + CS	0,2
3 formes (HS + CSND + CS)	3,8

1 personne sur 4 rapporte avoir vécu au moins 2 formes de VSMC depuis l'arrivée au cégep

Parmi les répondant.es ayant rapporté avoir vécu au moins un évènement de VSMC, la plupart, soit 71,3 %, a rapporté un seul type de forme. De ce nombre, il s'agit majoritairement d'un évènement de type HS (63,7 %). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les personnes ont vécu un seul évènement, mais plutôt que tous les évènements vécus s'inscrivent dans la même forme.

Il est quand même notable que le quart (25 %) des personnes ayant vécu un évènement de VSMC ait rapporté avoir subi au moins deux formes différentes de violences sexuelles. Dans cette situation, ces dernières sont, à quelques exceptions près, du HS et des CSND (24,6 %).

Enfin, près de 4 % des répondant.es ont rapporté avoir subi les trois formes de VSMC.

Le tableau 4 de la page suivante précise les types de gestes qui ont été rapportés par les répondant.es du Cégep de Sainte-Foy selon le genre des répondant.es. Le nombre de répondant.es s'identifiant à une minorité de genre ($n = 32$) ne permet pas de représenter les proportions des évènements survenus en détail puisque la prévalence est trop faible pour plusieurs gestes. Aussi, lorsqu'il y a une différence significative entre les hommes et les femmes, il s'agit toujours, sans exception, d'une plus forte proportion de femmes qui a subi ces évènements.

TABEAU 4

Types de gestes non désirés, non consentis, offensants perpétrés par une personne associée au Cégep de Sainte-Foy depuis leur arrivée au Cégep, selon le genre et le type de violence à caractère sexuel

	Femme (n = 953)	Homme (n = 592)	Minorité de genre (n = 32)
Au moins un évènement de HS	32,2	20,8	38,7
Regards offensants***	19,2	3,5	28,1
Histoires ou blagues sexuelles offensantes	11,5	8,6	15,6
Remarques désobligeantes sur apparence ou activités sexuelles	8,2	7,9	10,9
Geste à connotation sexuelle offensant ou embarrassant***	5,8	3,5	18,8
Interpellation d'une manière sexuelle***	6,3	3,0	0,0
Discussion inappropriée sur le sexe	8,0	6,2	< 4
Commentaires sexuels insultants	4,8	5,9	< 4
Imposition de sa nudité ou semi-nudité	3,5	3,4	< 4
Au moins un évènement de CSND	11,6	9,6	12,5
Contact physique non désiré	5,2	4,6	< 4
Tentative d'embrasser ou de se frotter	3,4	3,0	< 4
Pressions pour sortir malgré refus***	5,5	2,4	< 4
Pressions pour relation intime ou sexuelle malgré refus	2,6	2,4	< 4
Exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement	3,3	2,4	< 4
Tentative d'avoir une relation sexuelle sans consentement	0,6	0,7	0,0
Relation sexuelle sans consentement***	0,4	0,0	< 4
Coercition sexuelle	1,7	0,8	< 4
Conséquences négatives devant le refus d'activités sexuelles***	1,2	0,0	0,0
Climat de peur devant le refus d'activités sexuelles	< 4	0,0	0,0
Climat de représailles possibles devant le refus d'activités sexuelles	< 4	0,0	0,0
Chantage à la promotion si coopération sexuelle	< 4	0,0	0,0
Promesse de récompense pour futures faveurs sexuelles	0,4	< 4	< 4
Menace de diffuser sur Internet du contenu sexuel	< 4	< 4	0,0

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.

Des étoiles (* p < 0,05; ** < 0,01; *** p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres.

4.2 Évènements de type harcèlement sexuel

Les quatre manifestations de HS les plus rapportées par **les femmes** du Cégep de Sainte-Foy sont d'avoir subi des regards offensants (19,2 % l'ont vécu depuis leur arrivée au cégep), que quelqu'un ait raconté des histoires ou faits des blagues sexuelles offensantes (11,5 %), d'avoir entendu des remarques désobligeantes sur son apparence ou ses activités sexuelles (8,2 %) et que quelqu'un leur ait imposé une discussion inappropriée sur le sexe (8,0 %).

Chez **les hommes**, les quatre types de HS les plus souvent rapportés se traduisent d'abord par des histoires ou des blagues sexuelles offensantes (8,6 %), suivi par des remarques désobligeantes sur son apparence ou ses activités sexuelles (7,9 %), que quelqu'un ait tenté de démarrer une discussion inappropriée sur le sexe (6,2 %) puis par des commentaires désobligeants à caractère sexuel (5,9 %).

Chez les personnes des **minorités sexuelles**, les quatre types de HS le plus souvent vécus concernent les regards offensants (28,1 %), viennent ensuite les gestes à connotations sexuelles offensant ou embarrassant qui ont été vécus par près d'une minorité sexuelle sur cinq (18,8 %). Puis à 15,6 % rapportent avoir vécu des histoires ou blagues sexuelles offensantes et des remarques désobligeantes sur l'apparence physique ou leurs activités sexuelles à 10,9%.

4.3 Évènements de type comportements sexuels non désirés

Les évènements de CSND sont présents de façon notable parmi les répondant.es de l'enquête. En effet, 10,9 % en ont vécu depuis leur arrivée au Cégep, ce qui représente 172 personnes de l'échantillon.

Le CSND le plus vécu chez les **femmes** se traduit par des pressions pour sortir malgré un refus (5,5 %). Vient ensuite le fait d'avoir subi un contact physique non désiré (5,2 %).

Chez les **hommes**, avoir fait l'objet d'un contact physique non désiré (4,6 %) est le CSND le plus rapporté, suivi par la tentative de se faire embrasser ou de se frotter (3,0 %).

Chez les personnes des **minorités sexuelles**, la fréquence n'est pas suffisamment élevée pour être rapportée ici. Moins de quatre individus de l'échantillon en ont vécu si on analyse par type d'évènements.

4.4 Évènements de type coercition sexuelle

La CS est la forme la moins souvent rapportée, mais touche néanmoins 1,3 % des personnes répondantes (n = 21) depuis leur arrivée au cégep. Plus spécifiquement, le type d'évènement le plus rapporté par les **femmes** est d'avoir subi des conséquences négatives en raison d'un refus de pratiquer des activités sexuelles (1,2 %). En revanche, pour les **hommes** et les personnes des **minorités sexuelles**, la fréquence de ce type d'évènement est trop faible pour les comparer.

4.5 Qui subit les VSMC ?

Les manifestations des VSMC au sein du milieu collégial sont très fréquentes parmi les répondant.es. Le tableau 5 présente la proportion d'évènements rapportés selon le type de formes et par statut collégial, c'est-à-dire selon que la personne répondante soit un membre étudiant.e, un membre du corps professoral ou un autre type d'employé.e (professionnel.les, cadres ou employé.es de soutien).

TABLEAU 5

Proportion des participant.es ayant rapporté des évènements de violence sexuelle en milieu collégial selon leur statut

	<i>n</i>	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
Par statut collégial	1577					
Étudiant	1307	25,9 ^a	10,6 ^a	1,5 ^a	28,6 ^a	29,1 ^a
Enseignant	130	40,8 ^b	13,1 ^a	< 4	40,8 ^b	10,8 ^b
Autre type d'employé	140	36,4 ^b	12,8 ^a	< 4	37,9 ^{a b}	13,5 ^b

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$).

Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Premier fait important à noter, lorsqu'on considère une période de temps plus courte (douze derniers mois), les étudiant.es sont proportionnellement plus nombreux que les employé.es à avoir vécu une VSMC. Près de 30 % de ceux-ci en ont vécu, en comparaison à 10,8 % chez les enseignant.es et 13,5 % chez les autres employé.es.

Lorsque l'on tient compte d'une période plus longue, la situation s'inverse, une proportion significativement moindre d'étudiant.es (28,6 %) rapportent avoir vécu des évènements de VSMC depuis l'arrivée au cégep, ce qui est le cas pour 37,9 % des employé.es et pour 40,8 % des enseignant.es. Évidemment, dans ce cas-ci, il est vraisemblable d'envisager que les étudiant.es sont présents sur une plus courte période de temps au cégep, comparativement à la moyenne des employé.es.

Pour ce qui est du HS, les résultats laissent entrevoir une différence statistiquement significative entre les étudiant.es et les membres du personnel. Les étudiant.es seraient proportionnellement moins nombreux (25,9 %) que les enseignant.es (40,8 %) et les autres types d'employé.es (36,4 %) à avoir subi du harcèlement sexuel depuis leur arrivée au cégep. Ces résultats peuvent aussi s'expliquer par le fait que les étudiant.es sont présents pour une courte période de temps.

Il n'y a pas de différence observable entre les statuts pour ce qui est des CSND. Ce sont entre 10 et 13 % des répondant.es qui ont rapporté avoir subi au moins un évènement de CSND depuis leur arrivée au cégep. C'est la même situation pour la CS.

Le tableau 6 présente quant à lui la fréquence des VSMC selon le genre.

TABLEAU 6

Proportion des participant.es ayant rapporté des évènements de violence sexuelle en milieu collégial selon le genre

	<i>n</i>	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
Par genre	1577					
Femme	954	32,2 _a	11,6 _a	1,7 _a	34,9 _a	26,9 _a
Homme	592	20,8 _b	9,6 _a	0,8 _a	22,8 _b	17,9 _b
Minorité de genre ¹	31	38,7 _{a, b}	12,5 _a	< 4	38,7 _{a, b}	35,5 _a

¹ Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme, ou ne s'identifiant pas au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires.

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.
 Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$).
 Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

La proportion de femmes (26,9 %) et celle des personnes de minorités sexuelles (35,5 %) ayant rapporté avoir vécu de la VSMC au cours des 12 derniers mois est significativement plus élevée que celle des hommes (17,9 %). En tenant compte d'une plus longue période de temps, la situation reste la même; toutefois, la différence statistiquement significative avec les personnes des minorités sexuelles disparaît.

Les femmes (32,2 %) sont significativement plus nombreuses que les hommes (20,8 %) à avoir vécu au moins une situation de HS. Notons que chez les répondant.es s'identifiant comme minorités de genre, ce pourcentage est plus élevé (38,7 %), mais cette différence n'est pas statistiquement significative en raison du plus petit nombre de répondant.es.

Il n'y a pas de différence observable entre les genres pour ce qui est des CSND et de la CS.

L'orientation sexuelle est aussi un facteur de risque reconnu pour ce qui est des VSMC (voir enquête ESSIMU). Le tableau 7 présente la fréquence d'évènements de VSMC des répondants du Cégep de Sainte-Foy selon leur orientation sexuelle.

TABLEAU 7

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial selon leur orientation sexuelle

	<i>n</i>	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
Par orientation sexuelle	1577					
Hétérosexuelle	1 294	26,4 _a	10,1 _a	1,3 _a	28,7 _a	21,5 _a
Minorité sexuelle ¹	214	37,4 _b	16,3 _b	1,9 _a	40,7 _b	36,3 _b
Incertain.e/en questionnement	49	36,7 _{a, b}	12,2 _{a, b}	0,0	36,7 _{a, b}	30,6 _{a, b}

¹Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

Notes

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$). Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

Que ce soit depuis l'arrivée au cégep ou dans la dernière année, les personnes répondantes issues des minorités sexuelles se distinguent de façon statistiquement significative comparativement aux participant.es hétérosexuels, en ce sens où elles seraient à tous les coups proportionnellement plus nombreuses à avoir subi des gestes de VSMC que ces derniers. Les répondant.es incertain.es de leur orientation sexuelle ne se distingue d'aucun des deux groupes.

Les minorités sexuelles sont également plus nombreuses que les personnes hétérosexuelles à avoir vécu une forme de CSND (16,3 % comparativement à 10,1 %). Les personnes incertaines ou en questionnement ne se distinguent pas particulièrement des deux groupes (12,2 %).

Les personnes hétérosexuelles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir vécu du HS (26,4 %), en comparaison avec les participant.es s'identifiant comme minorité sexuelle (37,4 %).

La faible proportion de CS vécu ne permet pas de dégager des différences statistiquement significatives en ce qui concerne l'orientation sexuelle.

Le tableau 8 présente la survenue d'évènements de VSMC selon le statut de minorité visible et pour les répondant.es s'identifiant comme personnes autochtones.

TABLEAU 8

Proportion des participant.es ayant rapporté des évènements de violence sexuelle en milieu collégial selon le statut de minorité visible et s'identifiant comme autochtone

	<i>n</i>	Depuis l'arrivée au cégep				Dans les 12 derniers mois	
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC	
		%	%	%	%	%	
Si minorité visible¹	1 568						
Oui	145	23,4 _a	4,8 _b	< 4	24,8 _a	24,8 _a	
Non	1 423	28,7 _a	11,6 _a	1,3	31,2 _a	23,8	
Si Autochtone	1 566						
Oui	38	21,1 _a	13,2 _a	0	28,9 _a	23,7 _a	
Non	1528	28,1 _a	10,9 _a	1,4	30,4 _a	23,6 _a	

¹Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches. Bien que le thème personne racisée ou racialisée est le terme plus couramment utilisé pour rendre compte du fait que la « race » est une idée socialement construite et qu'elle peut servir à exclure, discriminer ou hiérarchiser (Ligue des droits et libertés), le questionnaire permettait peu de place pour expliquer cette notion; il a donc été jugé que le terme « minorité visible » serait compris par un plus grand nombre de répondant.es.

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.
 Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$).
 Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

On observe que, dans l'échantillon du Cégep de Sainte-Foy, les personnes s'identifiant comme minorité visible et comme autochtone ne sont pas plus susceptibles de vivre des VSMC que la population collégiale en général. En fait, il n'y pas de différence statistiquement significative entre les répondant.es s'identifiant comme minorités visibles ou ceux s'identifiant comme autochtone, ou les autres groupes, et ce, pour la plupart des formes de VSMC le HS, les CSND et les CS, que ce soit depuis leur arrivée au cégep ou dans les 12 derniers mois. En fait, la seule distinction notée est que les personnes de minorités visibles auraient moins souvent rapporté avoir vécu des CSND (4,8%) que les membres ne s'identifiant pas comme tels (11,6%).

Aux pages suivantes, les tableaux 9a et 9b présentent plus particulièrement la situation des étudiant.es du Cégep de Sainte-Foy selon leur différent statut au Cégep, c'est-à-dire selon leur type de programme d'études auquel ils sont inscrits, s'il s'agit d'étudiant.es internationaux, s'ils font partie d'équipe sportive ou de groupe d'activités socioculturelles et s'ils présentent un trouble ayant une incidence sur leur vie quotidienne.

TABLEAU 9a

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

	<i>n</i>	Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	VSMC depuis l'arrivée au cégep %
Programme d'études	1 307				
Formation préuniversitaire	531	29,6 _{a,b}	11,5 _a	1,7 _a	32,8 _{a,b}
Formation technique	540	25,4 _{b,c}	11,1 _a	1,1 _a	27,6 _{b,c}
Tremplin DEC, formation continue ou autre	236	18,6 _c	7,2 _a	1,7 _a	21,3 _c
Étudiant.e de l'international	1 296				
Oui	56	23,2 _a	5,4 _a	< 4 _a	23,6 _a
Non	1240	26,1 _a	10,9 _a	1,5 _a	29,0 _a
Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	1 296				
Oui	58	20,7 _a	10,5 _a	< 4 _a	21,1 _a
Non	1238	26,3 _a	10,7 _a	1,4 _a	29,1 _a
Membre d'un groupe d'activités socioculturelles	1 296				
Oui	109	38,5 _a	14,7 _a	3,7 _a	43,5 _a
Non	1187	24,9 _b	10,3 _a	1,3 _b	27,4 _b
Si trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne	1 290				
Oui	287	40,1 _a	18,5 _a	3,1 _a	41,6 _a
Non	860	20,2 _b	7,6 _b	0,9 _b	23,3 _b
Incertitude	143	33,6 _a	13,4 _{a,b}	1,4 _{a,b}	36,4 _a

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$).

Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

TABLEAU 9b

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

	<i>n</i>	Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	VSMC au cours des 12 derniers mois %
Programme d'études	1 307				
Formation préuniversitaire	531	27,1 _{a,b}	9,0 _a	1,3 _a	30,1 _{a,b}
Formation technique	540	23,0 _{b,c}	10,2 _a	0,7 _a	25,4 _{b,c}
Tremplin DEC, formation continue ou autre	236	16,1 _c	5,5 _a	1,7 _a	18,6 _c
Étudiant.e de l'international	1 295				
Oui	56	21,4 _a	3,6 _a	< 4 _a	21,4 _a
Non	1239	23,7 _a	9,2 _a	1,2 _a	26,5 _a
Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	1 295				
Oui	57	20,7 _a	8,8 _a	< 4 _a	21,1 _a
Non	1238	23,7 _a	9,0 _a	1,1 _a	26,5 _a
Membre d'un groupe d'activités socioculturelles	1 295				
Oui	108	34,9 _a	13,8 _a	< 4 _a	39,8 _a
Non	1187	22,5 _b	8,8 _a	1,0 _b	25,0 _b
Si trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne	1 288				
Oui	286	32,6 _a	15,3 _a	2,1 _a	37,8 _a
Non	859	17,8 _b	6,4 _b	0,8 _b	20,8 _b
Incertitude	143	33,6 _a	11,3 _{a,b}	< 4 _{a,b}	36,4 _a

Notes

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ($p < 0,05$).

Dans les tableaux présentés dans ce rapport, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

D'abord, depuis l'arrivée au Cégep, les étudiant.es inscrits en formation préuniversitaire sont proportionnellement plus nombreux (29,6 %) que les étudiant.es en tremplin DEC (18,6 %) à déclarer avoir subi du HS, ce qui se répercute conséquemment sur la prévalence des VSMC depuis leur arrivée au cégep qui va dans le même sens (respectivement 32,8% et 21,3%). Les étudiant.es en formation technique (25,4 % pour le HS et 27,6% pour les VSMC depuis leur arrivée), ne se distingue pas de ces deux groupes pour ces prévalences. De plus, il n'y a pas de différence entre les programmes d'études et les autres formes de VSMC. Les différences entre les groupes et les proportions sont sensiblement les mêmes lorsqu'on analyse les données des douze derniers mois. Donc, nous observons encore une fois que ce ne sont pas, pour la plupart, des évènements « anciens » qui sont rapportés ici.

Globalement, les étudiant.es ayant déclaré être membres d'un groupe d'activités socioculturelles ont à 43,5 % (vs 27,4 %) nommés avoir vécu au moins une VSMC au Cégep de Sainte-Foy depuis leur arrivée. Fait important à souligner, ces étudiant.es ont été aussi plus nombreux que les non-membres à rapporter avoir subi du HS (38,5 % vs 24,9 %) et de la CS (3,7 % vs 1,3 %). Ces différences sont aussi présentes lorsque l'on regarde la période des 12 derniers mois (tableau 9b).

Également, depuis l'arrivée au cégep, les personnes ayant rapporté avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ou celles étant incertaines d'en présenter un sont proportionnellement plus nombreuses à rapporter avoir été victimes de VSMC (respectivement 41,6 % et 36,4 %) comparativement à ceux n'ayant pas de trouble (23,3 %). Aussi, les répondant.es ayant rapporté avoir un trouble ou être en situation d'handicap et ceux incertains sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi au moins un évènement de type HS (respectivement 40,1 % et 33,6%), en comparaison à 20,2 % chez ceux ne déclarant pas cette situation. Ces distinctions se maintiennent également sur la plus courte période de temps des 12 derniers mois.

Aucune différence statistiquement significative n'a été notée pour les étudiant.es internationaux et les étudiant.es membres d'une équipe sportive (tableaux 9a et 9b).

4.6 Qui commet les VSMC ?

Cette section décrit certaines caractéristiques des personnes ayant commis les gestes de violence sexuelle auprès des répondant.es, c'est-à-dire leur statut dans le Cégep, leur position de pouvoir ou d'autorité et leur genre. Seules les données pour le harcèlement sexuel et les VSMC depuis l'arrivée au Cégep sont représentées dans les tableaux suivants puisque le nombre de cas pour les autres formes de VSMC ne permettait pas de soutenir des analyses détaillées.

Le tableau 10 de la page suivante présente les résultats pour les étudiant.es seulement, puisque le portrait des personnes commettantes est sensiblement différent de celui des employé.es et sera présenté dans le tableau 11.

TABLEAU 10

Chez les étudiant.es ayant rapporté avoir des évènements de violence sexuelle en milieu collégial, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

	Harcèlement sexuel depuis l'arrivée au cégep (n = 337) %	VSMC depuis l'arrivée au cégep (n = 372) %
Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC		
Étudiant	88,7	89,6
Enseignant	13,5	12,9
Employé	2,2	2,7
Autre/Ne sait pas	7,4	7,9
Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	12,1	12,4
Genre		
Homme	82,3	82,2
Femme	38,9	38,7
Autre/non spécifié	0,7	0,7

Les étudiant.es ayant rapporté un évènement de violence à caractère sexuel depuis leur arrivée au Cégep de Sainte-Foy ont indiqué qu'au moins un des gestes subis a été posé, près de neuf fois sur dix (89,6 %), par un autre étudiant.e. Dans une proportion de 12,9 %, les répondant.es ont rapporté qu'un geste de VSMC avait été commis par un.e enseignant.e et pour 2,7 %, par un.e autre employé.e. La situation semble être la même quelle que soit la période de référence (depuis l'arrivée ou 12 derniers mois).

Il faut noter que le total dépasse les 100 %, puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation était rapportée ou si plus d'une personne a posé des gestes).

Une autre statistique notable est que pour 12,4 % des personnes victimes, depuis l'arrivée au cégep, au moins un des individus ayant commis le ou les gestes était en position d'autorité envers elle.

Les étudiant.es ont indiqué que l'un des gestes subis de VSMC était, dans plus de 8 fois sur 10 (82,2 % depuis l'arrivée au cégep), commis par un homme. Toutefois, les étudiant.es victimes ont également rapporté que l'un de ces gestes avait été commis par une femme dans une proportion de 38,7 % depuis l'arrivée au Cégep.

Le tableau 11 illustre les mêmes données que le tableau précédent, mais au niveau des membres du personnel du Cégep de Sainte-Foy (enseignant.es et autres employé.es réunis).

TABLEAU 11

Chez les employé.es ayant rapporté avoir subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

	Harcèlement sexuel depuis l'arrivée au cégep (n = 104) %	VSMC depuis l'arrivée au cégep (n = 106) %
Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC		
Étudiant	23,7	25,8
Enseignant	32,9	33,3
Employé	52,2	52,1
Autre/Ne sait pas	8,4	8,8
Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	6,2	6,1
Genre		
Homme	80,9	81,2
Femme	30,6	31,7
Autre/non spécifié	1,8	1,8

Pour les employé.es, les personnes commettantes de VSMC ont été, pour plus de la moitié des cas, des employé.es non enseignant.es (52,1 % depuis l'arrivée au cégep). Pour 33,3 % (depuis l'arrivée au cégep) des victimes, au moins un évènement a été commis par un.e enseignant.e. Un peu plus du quart des employé.es (25,8 %) ont identifié un.e étudiant.e comme étant responsable de la VSMC.

Comme pour le tableau précédent, il faut noter que le total dépasse 100 %, puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse (si plus d'une situation était rapportée ou si plus d'une personne a posé des gestes).

Une autre statistique à souligner est que pour 6,1 % des personnes victimes, au moins un des individus ayant commis le ou les gestes était en position d'autorité envers elles.

En ce qui concerne le genre des personnes ayant commis les gestes, depuis l'arrivée au cégep, 81,2 % des personnes victimes ont identifié au moins un homme comme responsable des gestes. Pour les VSMC survenues depuis l'arrivée au cégep, 31,7 % des personnes victimes ont identifié une femme comme responsable des gestes. Rappelons encore une fois que le total dépasse 100 %, car les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse si plus d'une situation était rapportée.

4.7 Contextes dans lesquels les VSMC ont lieu

Chaque personne ayant vécu des violences sexuelles a été questionnée sur les contextes dans lesquels étaient survenues ces situations. Le tableau 12 démontre que les VSMC se sont produites dans plusieurs contextes différents, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des campus, majoritairement, ces événements se passent surtout sur le campus du cégep, et ce, autant pour les étudiant.es que pour les employé.es.

TABLEAU 12

Fréquences d'énonciation des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus depuis l'arrivée au cégep, selon le statut

	Étudiant (<i>n</i> = 368) %	Enseignant (<i>n</i> = 53) %	Employé (<i>n</i> = 53) %
Dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement	62,5	41,9	6,1
Dans l'environnement virtuel	15,0	5,3	4,1
Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	14,2	38,8	33,2
Dans un autre contexte	13,4	5,3	12,9
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail, à l'exception des activités d'enseignement	10,0	51,0	68,9
Dans un contexte sportif (excluant activités d'intégration)	5,1	0,0	0,8
Dans un contexte d'emploi étudiant au cégep	4,6	0,0	0,0
Dans un contexte d'implication étudiante	3,5	0,0	0,0
Lors d'une activité d'intégration dans le programme	3,0	0,0	0,0
Dans le cadre d'une activité parascolaire	2,7	1,8	3,0
Dans le cadre d'un voyage d'études ou humanitaire	1,3	0,0	0,0
Dans le transport	1,3	0,0	0,0
Lors d'une activité d'intégration sportive	1,1	0,0	0,0
Dans le cadre d'un stage	0,8	0,0	0,0
Dans une résidence étudiante	0,0	0,0	0,0

Les évènements de VSMC se produisent donc le plus souvent dans un contexte directement lié aux études ou au travail. En effet, chez les étudiant.es ayant signalé avoir vécu de la VSMC, 62,5 % désignent qu'au moins un de ceux-ci s'est produit lors de leurs activités d'études ou d'enseignement. Les enseignant.es rapportent que 41,9 % des VSMC se sont produites lors des activités d'enseignement et 51 % dans un contexte de travail autre que l'enseignement. Aussi, 68,9 % des autres employé.es rapportent au moins un évènement lors de leur fonction de travail.

Chez les enseignant.es et les membres du personnel, le contexte le plus fréquemment rapporté est pendant la réalisation des tâches au travail (autres que les activités d'enseignement), 51,0 % des enseignant.es et 68,9 % des autres employé.es ont désigné ce contexte.

Un nombre considérable de gestes ont également été commis lors de fêtes et d'activités sociales. Ainsi, 38,8 % des enseignant.es, 33,2 % des autres employé.es et 14,2 % des étudiant.es ont signalé ce type de contexte.

Pour les étudiant.es, 15,0 % d'entre eux ont reconnu l'environnement virtuel comme un contexte où ils avaient subi une VSMC. Ce pourcentage est plus bas chez les enseignant.es (5,3 %) et les autres employé.es (4,1 %).

4.8 Répercussions de VSMC

C'était à partir d'une liste de onze énoncés que les personnes indiquaient si elles avaient ressenti ces répercussions à la suite des évènements de VSMC ou non.

Ces conséquences, présentées au tableau 13 de la page suivante, touchaient à différentes sphères de leur vie, c'est-à-dire : leur vie scolaire et professionnelle, leur vie personnelle et sociale, leur santé physique et mentale. Dans cette dernière sphère, il y avait notamment les caractéristiques associées à un état de stress post-traumatique.

TABLEAU 13

Répercussions ressenties à la suite des événements de VSMC	VSMC depuis l'arrivée au cégep (n = 461) %
Conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)	30,9
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement?	19,1
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement?	16,3
Avez-vous ressenti de la culpabilité ou été incapable d'arrêter de vous blâmer ou de blâmer d'autres personnes pour l'événement ou tout autre problème causé par cet événement?	12,3
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas?	12,1
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement?	13,0
Autres conséquences affectant le fonctionnement	36,1
Avez-vous modifié certaines habitudes dans votre vie sociale ou votre utilisation des réseaux sociaux?	22,4
Avez-vous modifié certaines habitudes de vie (ex. : sommeil, alimentation)?	15,1
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime?	16,4
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités au cégep, soit dans vos études, le sport ou le travail?	15,0
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel?	9,9
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues?	7,5
Participant.es rapportant au moins une conséquence	43,8
Participant.es atteignant le seuil clinique associé à l'ÉSPT	12,1

Fait à noter, près d'une personne victime sur deux (43,8 %), a rapporté au moins une conséquence à la suite de l'évènement ou des évènements de VSMC.

Ainsi, une autre statistique essentielle à noter est que plus d'une personne victime sur 8 (12,1 %), atteignait le seuil clinique de l'état de stress post-traumatique (soit trois des cinq symptômes selon le DSM V). Plus concrètement, ces symptômes sont, par exemple, l'évitement de situations qui rappellent l'évènement, l'hypervigilance (c'est-à-dire être constamment sur ses gardes ou en état d'alerte), faire des cauchemars, etc.

Parmi les répondant.es ayant signalé avoir vécu de la violence sexuelle, 36,1 % d'entre eux a rapporté au moins une conséquence ayant eu des répercussions quant à leur fonctionnement. Également, 30,9 % des personnes répondantes ont fait état d'au moins une conséquence qui s'apparenterait à l'état de stress post-traumatique.

Pour les répondant.es ayant subi de la VSMC, les deux conséquences les plus fréquentes se manifestent au niveau de la modification de certaines habitudes dans la vie sociale ou l'utilisation des réseaux sociaux (22,4 %) et dans le geste d'essayer fortement de ne pas y penser ou de faire des efforts pour éviter des situations que leur rappelait l'événement (19,1 %).

4.9 Victimisation sexuelle extérieure au Cégep

La grande majorité des questions de l'enquête PIECES étaient associées à des événements de violence sexuelle subis dans le cadre des activités du Cégep, par des personnes affiliées au Cégep.

Une section du questionnaire questionnait les participant.es sur le fait d'avoir subi ou non, une agression sexuelle à l'extérieur du cadre collégial, avant l'âge de 18 ans ou à l'âge adulte. Deux questions ont été posées :

- 1) *Est-ce qu'une personne vous a déjà touché.e sexuellement alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a forcé.e à la toucher ou à toucher d'une façon sexuelle une autre personne?*
- 2) *À l'exception des attouchements sexuels mentionnés précédemment, est-ce qu'une personne non affiliée au cégep vous a déjà forcé.e à avoir une relation sexuelle incluant pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas?*

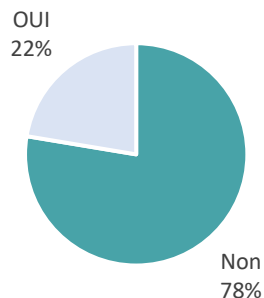
La figure 2 présente les résultats pour ces deux questions.

Dans l'échantillon du Cégep de Sainte-Foy, on observe que plus d'une personne sur 5 (22%) a exprimé avoir vécu une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans. Aussi plus d'une personne sur 7 (15%) rapporte avoir vécu une agression sexuelle à l'âge adulte.

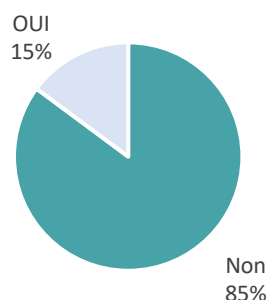
Figure 2

Proportion des participant.es ayant rapporté avoir subi une forme d'agression sexuelle par une personne non-affiliée à la communauté collégiale, selon l'âge au moment de l'événement (n = 1577)

Agression sexuelle vécue avant l'âge de 18 ans



Agression sexuelle vécue après l'âge de 18 ans

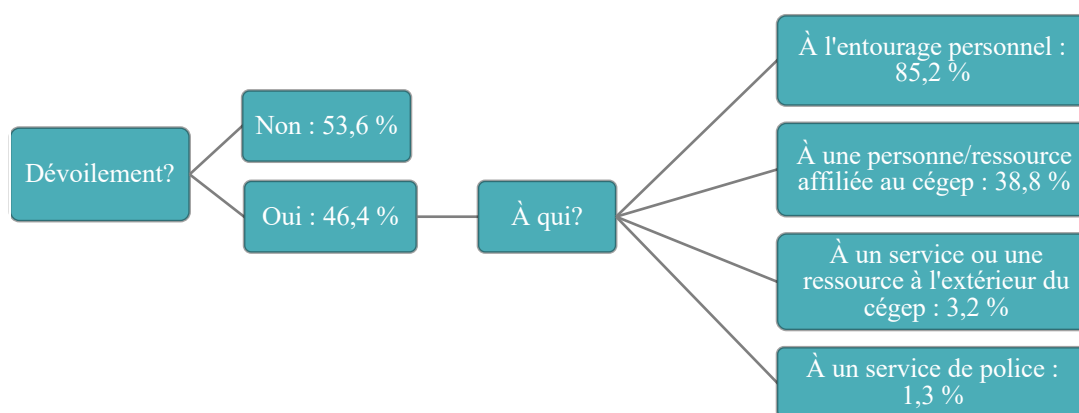


5. DÉVOILEMENT ET SIGNALEMENT AU CÉGEP

Des données sur le dévoilement et le signalement des événements de violence sexuelle en milieu collégial ont également été recueillies. La figure 3 illustre la fréquence de dévoilement des événements vécus depuis l'arrivée au Cégep. Deux questions ont été utilisées pour produire cette figure. D'abord, les personnes victimes ont-elles parlé à au moins une personne de l'événement ou les événements vécus? Si oui, à quelle personne ou ressource se sont-elles confiées? Le dévoilement peut être compris comme le fait de se confier à une personne ou ressource.

Figure 3

Fréquence du dévoilement des événements de VSMC vécus depuis l'arrivée au cégep et ses caractéristiques (n = 209)



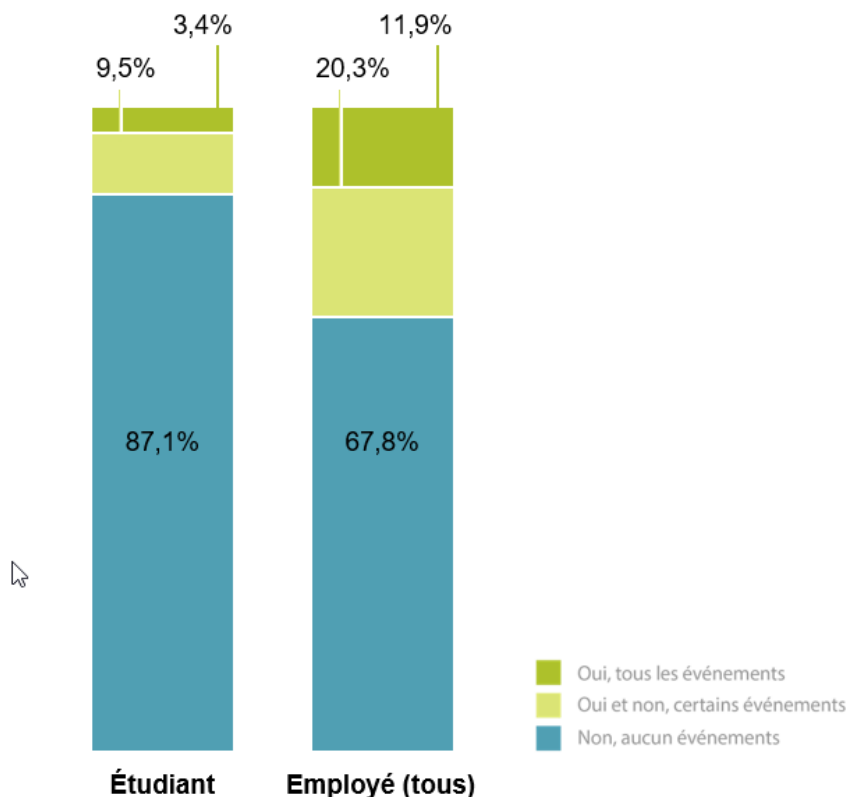
Moins de la moitié des répondant.es ayant subi des VSMC, soit 46,4 %, ont parlé de ces événements à d'autres personnes. Alors qu'au contraire, plus de la moitié (53,6 %) n'ont jamais parlé à quiconque de ces événements. Ces données sont importantes, car nous savons que de se confier à quelqu'un permet de valider le caractère inacceptable de paroles ou gestes de violence sexuelle. De plus, la confiance permet de recevoir du soutien, de l'aide ou de l'accompagnement vers un signalement, mais aussi de recevoir du soutien, de l'aide, ou même de l'accompagnement vers un signalement.

Lorsque les personnes dévoilent les gestes dont elles ont été victimes, elles le font en très grande majorité auprès de leur entourage (85,2 %). Dans une plus faible proportion de 38,8 %, ces personnes se sont confiées à une ressource ou à une personne affiliée au cégep.

Par la suite, les personnes répondants étaient amenées à préciser si elles avaient signalé ou dénoncés tous les événements, seulement certains d'entre eux ou aucun événement de VSMC aux ressources et/ou instances du Cégep. La figure 4 permet de différencier la fréquence de signalement aux instances ou aux ressources du Cégep de Sainte-Foy selon leur statut : étudiant.e et employé.e.

Figure 4

Fréquence du signalement ou de la dénonciation des événements de VSMC aux instances/ressources à l'intérieur du cégep, selon le statut ($n = 207$)



Une forte proportion de non-signalements est observée autant chez les étudiant.es que les employé.es, même si les étudiant.es sont proportionnellement moins nombreux à signaler le moins les événements de VSMC au Cégep (aucun événement : 87,1 % vs 67,8 %). Il est à noter que cette différence est statistiquement significative.

Les employé.es ont dénoncé l'ensemble des événements de VSMC qu'ils ont vécus dans une proportion de 11,9 %, ce qui était le cas chez seulement 3,4 % des étudiant.es. Encore une fois, cette différence est statistiquement significative, alors que le pourcentage de dénonciation chez la population étudiante est près de quatre fois inférieur à celui des membres du personnel.

Ensuite, si tous les événements n'avaient pas été signalés, les personnes répondantes étaient invitées à sélectionner la ou les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas fait à partir d'une liste de 16 choix de réponses. Les personnes répondantes pouvaient choisir une ou plusieurs raisons qui s'appliquaient à leur situation. Le tableau 14 présente donc les fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMC, selon le statut étudiant et employé.

TABLEAU 14

Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMC selon le statut	Étudiant (n = 141)	Employé (n = 50)
	%	%
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler*	66,0	82,0
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle	48,9	42,0
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	37,6	44,0
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	21,3	17,6
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir	16,3	10,0
Je craignais que des personnes du cégep ne prennent pas la situation au sérieux	13,5	8,0
Je ne savais pas à qui m'adresser au cégep	12,8	6,0
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation*	12,7	2,0
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation au cégep	12,1	4,0
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	11,3	8,0
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	10,6	12,0
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	10,6	6,0
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	9,9	6,0
Je ne savais pas que le cégep pouvait m'aider dans cette situation	8,5	8,0
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, mon parcours sportif ou de mon implication socioculturelle	5,7	6,0
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources en place au cégep	2,8	8,0

Note

Des étoiles (* p < 0,05; ** < 0,01; *** p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les statuts.

La raison de non-dénonciation la plus fréquente, tant pour les étudiant.es que pour les employé.es, est de croire que la situation n'est pas assez grave pour mériter d'être signalée. Près de sept répondant.es sur dix ont évoqué cette raison. Il est important de noter que les employé.es (82 %) sont plus nombreux que les étudiant.es (66 %) à penser ceci, et ce, de façon statistiquement significative.

Chez les étudiant.es, le fait de ne pas considérer l'évènement comme une violence sexuelle est la deuxième raison la plus commune (48,9 %) et est aussi fréquente chez les employé.es (42 %). Ces deux raisons évoquées très fréquemment (ne pas croire la situation assez grave ou encore ne pas considérer l'évènement comme une VS) peuvent illustrer à quel point il y a une banalisation des gestes de violence sexuelle.

Chez les employé.es, la seconde raison la plus évoquée est le fait de se sentir capable de gérer la situation par soi-même (44,0 %) et est aussi fréquente chez les étudiant.es (37,6 %).

Ces données démontrent une autre différence statistiquement significative. En effet, les étudiant.es évoquent le motif à 12,7 %, que personne ne soit au courant de cette situation comparativement à 2 % pour les employé.es.

Les étudiant.es sont aussi nombreux à craindre de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir (16,3 %), à ignorer à qui s'adresser au cégep (12,8 %), à trouver les démarches compliquées (12,1 %) et à craindre de ne pas se faire prendre au sérieux (13,5 %).

Les employé.es sont nombreux à se penser responsables de la situation (12,0 %) et de craindre de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du cégep puissent intervenir (10 %).

5.1 Mesures à instaurer pour faciliter la dénonciation de VSMC

Une question ouverte était posée à l'ensemble des répondant.es afin de recueillir des idées de moyens que le cégep devrait mettre en place afin de faciliter la dénonciation des évènements de VSMC : « Selon vous, qu'est-ce que le Cégep de Sainte-Foy pourrait mettre en place pour faciliter le signalement ou la dénonciation de gestes de violences à caractère sexuel ? » C'est ainsi que 550 participant.es ont formulé des suggestions pour cette question ouverte. Voici ce qu'ils en pensent.

Avant tout, **les actions proposées passent par une sensibilisation à grande échelle** qui s'opère, par exemple, par « des affiches, des conférences, toute sorte de prévention ». Certes, si le Cégep de Sainte-Foy désire contribuer à freiner les gestes de violences sexuelles vécus au sein de son établissement, ce dernier se doit de démystifier les tabous entourant cette problématique. Voici un commentaire de répondant.e exprimant cette idée :

« Que faire? En parler. Il ne faut pas se cacher, il faut le dénoncer lorsqu'on le voit. Pour ça, les gens doivent savoir et comprendre ce qu'est le consentement, comment reconnaître lorsqu'il n'y en a pas. Il n'y a pas de recette, de programme, de marche à suivre, de méthode ou de truc vaudou pour y arriver. Il faut en parler ».

Pour atteindre cet objectif d'en parler davantage, **plusieurs répondant.es suggèrent des conférences ou diverses séances d'informations obligatoires** : *« Faire des ateliers sur le consentement sexuel, mais qui touchent fortement pour sensibiliser les gens. Expliquer l'ampleur des dégâts que cause un geste sexuel non consentant ».* Pour plusieurs, il semble important que **le Cégep fasse sentir à ses étudiant.es et à son personnel qu'il est concerné par la situation**. Cela passe selon plusieurs répondant.es par l'information pertinente :

« En informant bien les membres du personnel et les étudiant.es sur leurs droits et sur ce que sont les gestes à caractères sexuels, car souvent, on ne réalise pas que ce que l'on ressent est sérieux et vaut la peine d'être mentionné. Démystifier la culture du viol. Il y a des comportements de « mononcle » que l'on voit depuis des années et qu'on finit par banaliser, alors que ça ne devrait pas être le cas. Donc, informer et éduquer »!

Également, **la présence des membres du personnel du cégep doit se faire sentir en questionnant et en observant les gens sur le terrain** : *« Voir le comportement des étudiant.es. Pour voir si quelque chose ne va pas. Demander s'ils vont bien. Voir s'ils s'entendent bien avec les autres étudiant.es ».* Bien souvent, si ces derniers sont victimes ou témoins de violence sexuelle, celle-ci est parfois banalisée et donc non dénoncée, car **l'importance de la signaler est méconnue** :

« [...] je pense que certains étudiants et étudiantes, victimes ou témoins de cette violence, dissimulent ces actes ou les banalisent par honte ou par peur des représailles. Le Cégep de Sainte-Foy devrait inciter les victimes, incluant les témoins, à dénoncer ces actes qui n'ont pas lieu d'être dans cet établissement et cela en organisant, une ou deux fois par année, des rencontres dans toutes les classes du cégep ou des conférences sur la violence à caractère sexuel ».

En parlant davantage du sujet, le Cégep pourrait **faire connaître l'importance de signaler de tels actes**. Certains participant.es jugent d'autant plus essentiel *« dénoncer les conséquences possibles de ces gestes à connotation sexuelle »*, afin de dissuader de potentiels agresseurs de commettre des actes de violence sexuelle. En outre, ces derniers, lorsque rapportés, doivent impérativement être traités avec sérieux, dans un climat accueillant :

« Faire en sorte qu'une personne se sente en sécurité pour dénoncer et qu'elle soit prise au sérieux au moment de ses déclarations. [...] ».

Un témoignage démontre que ce dernier aspect pourrait être renforcé :

« Agir quand on va se plaindre. Franchement, je leur ai dit qu'un homme me faisait du harcèlement sexuel (avec preuves) et ils l'ont remis dans mon groupe la session d'après! Un enseignant m'a même obligé à faire un travail d'équipe avec ce pervers narcissique!!! Cela doit changer et VITE! Ils doivent cesser de banaliser le harcèlement sexuel ».

En ce sens, si le protocole des services du cégep se doit d'assurer la confidentialité de ses utilisateurs, celle-ci est remise en question :

« Dans la situation que j'ai vécue, mettre l'accent sur la confidentialité. De plus, certains membres du personnel enseignant m'ont communiqué leurs déceptions parce que je n'ai pas été capable de régler la situation « à l'interne », autrement dit, par mes propres moyens ».

Par ailleurs, les actions à privilégier par le Cégep doivent être axées à la fois sur l'importance de dénoncer et sur les ressources disponibles à cette fin. Les témoignages des participant.es dénotent le manque de connaissances au sujet des services offerts et de leur fonctionnement :

« Nous renseigner sur les personnes-ressources, car à l'exception de mes professeur.es, je ne sais pas qui aller voir si c'est pour m'arriver un jour ». Pour ce faire, le cégep doit faire en sorte d'afficher clairement les personnes-ressources, qu'ils soient psychologues ou professeur.es ».

Bon nombre de réponses **proposent d'instaurer différents services pour signaler les violences sexuelles** : « Avoir un local à cet effet », « Un centre d'appel », « Des groupes de discussion interactifs », « Un comité » et « Des professionnel.les sur lesquelles on peut se confier ». Un.e participant.e suggère aussi « l'implantation d'un guichet unique. Mettre en place un système similaire à celui du réseau des allié.e.s spécifiquement pour permettre aux étudiant.es de pouvoir se confier, signaler ou dénoncer une situation ». Autre suggestion, certains répondant.es proposent d'instaurer **une boîte à dénonciations anonymes**: « Une boîte anonyme, pas à la vue de tous, où l'on peut déposer une lettre indiquant ce qui nous arrive (et que bien sûr tout le monde soit mis au courant qu'elle existe) ».

La collecte de ces données s'est effectuée à l'automne 2019, au cours de la session où il y a eu la mise en place du guichet unique et d'une procédure de signalement et de dénonciation. Ce contexte peut expliquer, en partie, que plusieurs personnes ne soient pas encore informées de certaines mesures au moment de répondre au questionnaire PIECES. Les personnes qui semblent les connaître laissent entrevoir l'importance d'amplifier l'effectif en place : « Des intervenant.es plus accessibles auprès des étudiant.es ». Toujours concernant les propositions de mesures à instaurer, quelques participant.es ont mentionné des « Caméras plus présentes dans les endroits moins sécuritaires ». En ce sens, quelqu'un

suggère « *Des vestiaires mieux faits. Douches avec séparateurs. Plus d'espace entre les casiers. Visuel bloqué de tout à l'entrée* ».

Sur une note plus positive, bien des participants reconnaissent « *qu'il y a déjà plusieurs moyens diversifiés* ». Certains ont relevé des commentaires positifs à leur égard : « *Ce qui se fait actuellement est déjà très bien !* ».

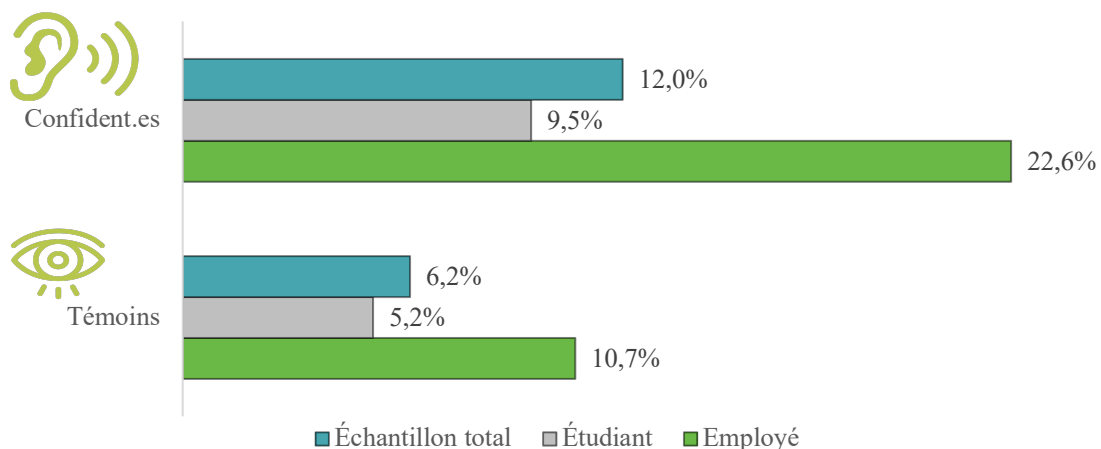
Pour certains, **les technologies de l'information et des communications apparaissent comme le véhicule idéal pour répondre aux objectifs d'augmenter les signalements**. Les TIC peuvent, d'une part, sensibiliser, grâce à « *De la publicité qui dénonce ces gestes publiquement et qui offre une ligne d'écoute anonyme pour la dénonciation* ». D'autre part, des ressources en ligne telles qu'une « *Adresse courriel/ligne téléphonique/clavardage* » peuvent faciliter et rendre plus accessibles les signalements : « *Je ne suis pas au courant des mesures déjà en place, mais une plateforme en ligne de dénonciation en ligne serait idéale* ». Pour ce faire, Omnivox, le portail utilisé par le Cégep de Sainte-Foy, semble être une solution : « *Il pourrait mettre en place un système informatisé sur Omnivox pour que ça soit accessible à tous, à tout moment* ».

5.2 Témoins et confidentes

Les personnes répondantes à l'enquête ont été questionnées à savoir si elles avaient déjà été témoins ou encore si elles avaient reçu des confidences d'une personne victime de VSMC dont les gestes ont été commis par une autre personne du cégep. La figure 5 illustre les proportions de personnes témoins ou confidentes d'évènements de VSMC au Cégep de Sainte-Foy.

Figure 5

Proportion de personnes ayant été témoins ou confidentes d'évènements de VSMC depuis leur arrivée au cégep, selon le statut (n = 1 362)



La proportion de confident.es est supérieure à celle des témoins. En effet, pour l'échantillon total, le pourcentage de confident.es correspond à près de deux fois celui de témoins (22,6 % vs 10,7 %).

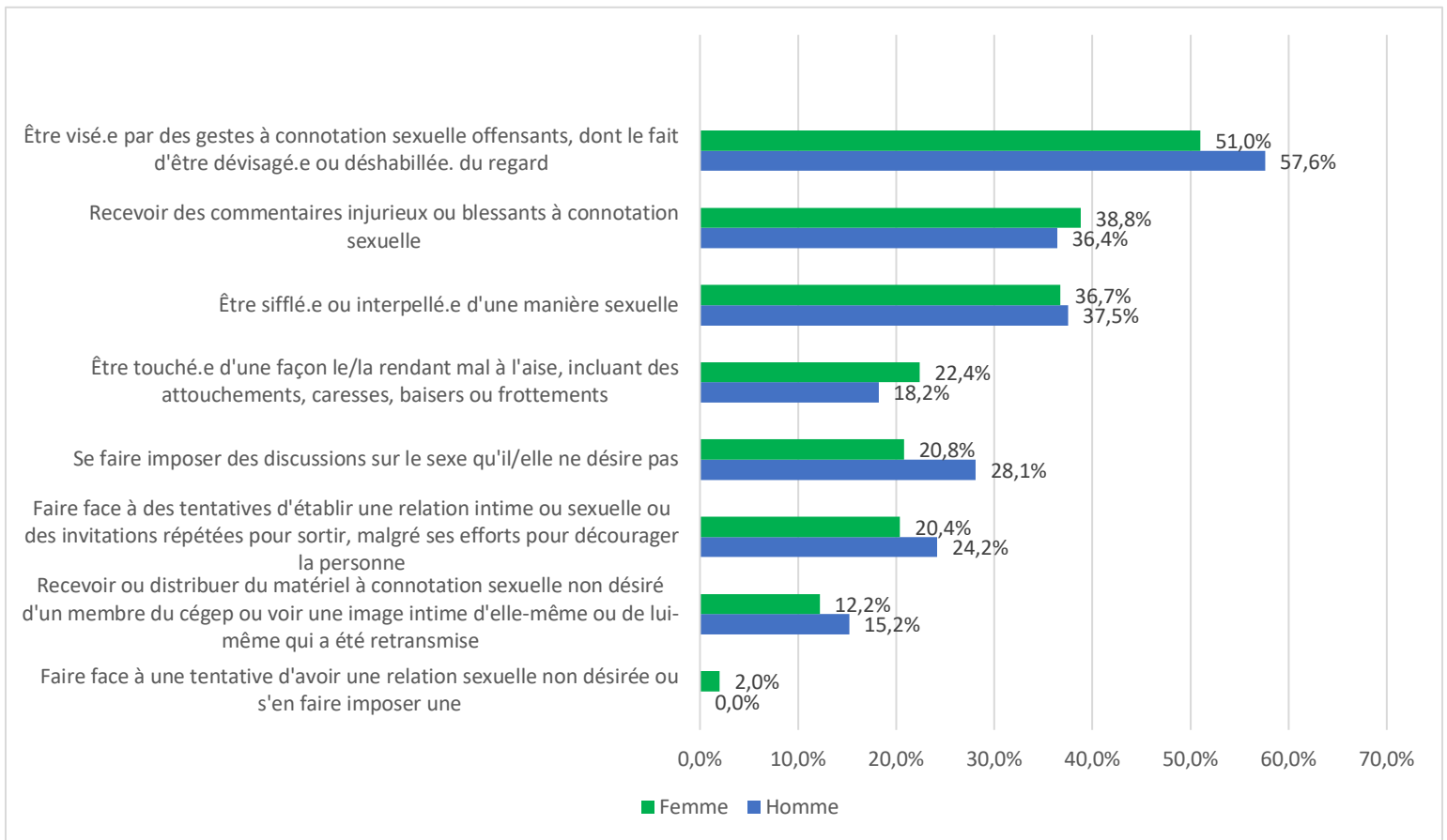
Chez les étudiant.es, près d'une personne étudiante sur 10 (9,5 %) a indiqué avoir été confident.es et 5,2 % a été témoin d'une forme de VSMC auprès d'une autre personne du Cégep de Sainte-Foy.

Les employé.es, quant à eux, sont plus nombreux à avoir reçu au moins une confiance (22,6 %) ou encore à avoir été témoins d'évènement de VSMC (10,7 %).

Pour les personnes ayant rapporté avoir été témoins d'évènements de VSMC, il leur a été demandé de préciser de quel genre d'évènements ils avaient été témoins. La figure 6 illustre la fréquence d'énonciation de ces évènements selon le genre de la personne témoin.

Figure 6

Fréquence d'énonciation des évènements de violence sexuelle en milieu collégial, dont les répondant.es ont été témoins selon le genre¹ (n = 86)



¹Puisque le nombre de témoins s'identifiant à une minorité de genre (n = 4) ne permet pas une représentation adéquate, cette partie de l'échantillon n'est pas représentée dans la figure suivante.

Note : Il n'y a aucune différence significative entre homme-femme pour tous les énoncés de la figure.

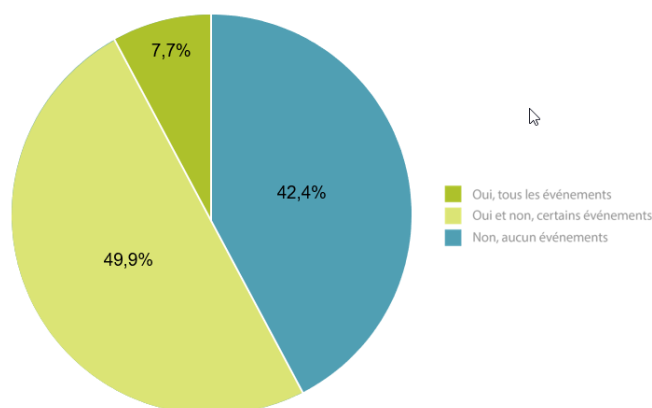
Les personnes témoins rapportent que de voir une personne avoir été visée par des gestes à connotation sexuelle offensants, être dévisagée ou déshabillée du regard est la forme la plus observée, et ce, autant pour les hommes (57,6%) que pour les femmes (51,0%).

Viennent ensuite quasi ex æquo (un peu plus de 35 % des répondant.es) d'avoir été témoin de propos injurieux ou blessants à connotation sexuelle et d'avoir été témoin de personne sifflant ou interpellant une autre de manière sexuelle.

La figure 7 illustre selon quelle proportion les personnes ayant été témoins de VSMC sont intervenues dans la totalité des événements de violence sexuelle, ou bien pour certains de ces événements.

Figure 7

Fréquence d'intervention aux évènements de VSMC chez les témoins  (n = 76)



Près de la moitié des témoins, soit 49,9 %, disent être intervenus dans certains des événements auxquels ils ont assisté, alors que 42,4% d'entre eux, affirment n'avoir pas réagi aux gestes de VSMC qu'ils ont vus ou entendus. Seulement une plus faible proportion des témoins (7,7 %) a reconnu être intervenus dans tous les événements de violence sexuelle auxquels ils ont été témoins.

Les raisons évoquées justifiant la non-intervention des témoins sont nombreuses, pour ceux ayant été témoins et qui ne sont pas intervenus dans l'ensemble ou dans certaines situations. Le tableau 15 à la page suivante illustre les raisons pour lesquelles ils affirment ne pas être intervenus.

TABLEAU 15

Proportion de personnes en accord avec les raisons proposées pour justifier leur non-intervention comme témoins d'évènements de violence sexuelle en milieu collégial ($n = 66$)

	%
Je ne savais pas comment intervenir	54,8
Mon intervention aurait créé de la discorde ou des relations tendues	49,4
Je n'ai pas réalisé sur le coup que j'étais témoin d'un geste de violence sexuelle	37,3
Personne d'autre n'est intervenu et je ne pensais pas être la personne la mieux placée pour le faire	32,6
Mon intervention n'aurait pas été la bienvenue (il était clair que je devais me mêler de mes affaires)	26,7
Mon intervention aurait amené la personne qui a posé les gestes à exercer des représailles à mon égard	31,7

La raison la plus souvent évoquée par les témoins (54,8 %) est qu'ils ne savaient pas comment ils pouvaient intervenir. Vient ensuite la crainte de voir l'intervention créer de la discorde (49,4 %).

Près du tiers des personnes croient qu'elles n'étaient pas la meilleure personne pour intervenir (32,6 %), une portion semblable a craint des représailles si elles étaient intervenues (31,7 %), alors que certaines ont cru qu'elles devaient se mêler de leurs affaires, car leur intervention n'aurait pas été la bienvenue (26,7 %).

À celles qui sont intervenues dans au moins un évènement, les raisons pour lesquelles elles l'avaient fait ont été demandées. Le tableau 16 illustre les raisons évoquées.

TABLEAU 16

Proportion de personnes en accord avec les raisons proposées pour justifier l'intervention comme témoins d'évènements de violence sexuelle en milieu collégial ($n = 44$)

	%
J'ai suivi mon instinct	71,5
Je croyais avoir la responsabilité ou le devoir d'intervenir	46,4
Je croyais que mon intervention pourrait résoudre la situation	45,2
J'avais déjà été sensibilisé.e et je savais que j'avais un rôle à jouer dans une telle situation	40,8
J'avais déjà vécu une situation semblable comme témoin ou victime et je savais qu'il fallait réagir	26,4
Je croyais que la sécurité de la victime était en jeu	16,0
On m'avait demandé de l'aide	13,9
Autre raison	9,7

Une forte majorité des personnes (71,5 %) ayant déclaré être intervenues estiment l'avoir fait par instinct.

Également, près de la moitié des répondant.es (46,4 %) a rapporté avoir agi par devoir ou par responsabilité. Dans une proportion similaire, les répondant.es (45,4 %) affirment avoir réagi, car ils croyaient que leur intervention pourrait résoudre la situation.

Deux témoins sur 5 (40,8 %) justifient leur intervention par la sensibilisation qu'ils avaient déjà reçue et savaient ainsi qu'ils devaient intervenir.

6. CONSENTEMENT SEXUEL

Le consentement sexuel demeure une question clé en ce qui a trait au VSMC. Pour cette raison, les répondant.es à l'enquête ont été invité.es à répondre à des questions portant sur les attitudes relatives au consentement sexuel en indiquant leur accord à une série de 12 énoncés. Une cote globale plus élevée indique des attitudes plus favorables au consentement sexuel. Dans l'échantillon du Cégep de Sainte-Foy, aucune distinction statistiquement significative entre les étudiant.es et les employé.es n'a été notée sur leur score moyen. Toutefois, une distinction significative selon le genre de la personne répondante est observée. Ainsi les femmes (M=52,11; ÉT=5,93) présentent des attitudes plus favorables au consentement sexuel comparativement aux hommes (M=47,55; ÉT=7,35). Chez les minorités de genre (M=53,78; ÉT=6,98), le petit nombre ne permet pas d'obtenir suffisamment de puissance pour illustrer une différence statistiquement significative avec les hommes ou les femmes.

Le tableau 17 de la page suivante présente la répartition des réponses pour chacun des énoncés selon le genre du répondant.e. Les catégories « Fortement en accord » et « Plutôt en accord » ont été regroupées ensemble pour illustrer un niveau d'accord, alors que « Fortement en désaccord » et « Plutôt en désaccord » ont été regroupées pour illustrer un niveau de désaccord, la catégorie mitoyenne « ni en accord ni en désaccord » représente la neutralité.

TABLEAU 17

Fréquences des énoncés sur le consentement sexuel, selon le genre

	Femme (n = 845)			Homme (n = 518)			Minorité de genre (n = 29)		
	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale)	0,9	0,8	98,2	1,5	2,3	96,1	0,0	6,9	93,1
Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle*	1,8	3,3	94,9	2,1	6,8	91,1	0,0	10,3	89,7
La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin**	3,4	2,6	94,0	2,7	7,2	90,1	0,0	3,4	96,6
Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses***	2,4	8,4	89,2	9,8	11,8	78,4	0,0	6,9	93,1
Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant***	5,7	9,6	84,7	9,1	19,3	71,6	3,4	6,9	89,7
Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition(l) ***	97,2	2,1	0,7	84,7	11,8	3,5	93,1	6,9	0,0
La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite (l) **	89,9	4,2	5,9	82,4	8,1	9,5	86,7	6,7	6,7
En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non » (l) ***	81,3	10,6	8,1	71,2	12,2	16,6	79,3	10,3	10,3
Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre(l) ***	69,1	22,1	8,8	53,0	31,5	15,5	86,2	10,3	3,4
Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple) (l)***	71,7	18,2	10,1	45,1	31,7	23,2	80,0	13,3	6,7
Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes(l)***	65,6	14,8	19,5	47,4	17,6	35,0	75,9	6,9	17,2
Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer	52,0	22,8	25,2	28,2	19,7	52,0	56,7	26,7	16,7

Note

Des étoiles (* p < 0,05; ** < 0,01; *** p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre homme-femme.

La grande majorité des répondant.es, peu importe le genre, manifestent des attitudes plutôt favorables envers le consentement sexuel. Toutefois, certains énoncés récoltent une moins grande unanimité, voire qu'une proportion non négligeable peut être neutre ou en accord avec des énoncés qui vont contre la législation canadienne (ex. : la pression sexuelle).

Plus spécifiquement, dans le cas où le ou la partenaire est ivre, une portion non négligeable d'hommes sont neutres (31,5 %) ou en accord (15,5 %) avec le fait qu'il est correct de continuer l'activité sexuelle. Les femmes sont statistiquement plus en défaveur pour cet énoncé lié à l'intoxication.

D'autres énoncés sont aussi en contradiction avec la législation canadienne comme le fait de présumer le consentement sexuel de l'autre personne sans le valider. Ainsi, 52 % des hommes sont en accord avec cet énoncé : « Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuelles », ce qui est significativement plus élevé que les femmes (25,2 %). Il en est de même avec la pression sexuelle : malgré le fait qu'une personne ait déjà dit non, 15 % des hommes ne sont pas en désaccord avec le fait de continuer à négocier alors que les femmes sont moins de 3 %.

Une proportion significativement plus importante de femmes, soit 71,7 %, estiment que demander le consentement ne diminue pas le plaisir, alors que c'est le cas pour une proportion beaucoup plus petite (45,1 %) chez les hommes.

7. SENTIMENT DE SÉCURITÉ AU CÉGEP DE SAINTE-FOY

Dans le but d'offrir à la communauté collégiale un milieu d'étude et de travail sécuritaire, il était dans l'intérêt du Cégep de connaître les lieux où les personnes se sentent moins en sécurité. Cette information permet de corriger ou rectifier certaines situations, ou encore pour soutenir ou guider leur décision quant au plan d'aménagement des lieux.

À partir d'une liste de lieux intérieurs et extérieurs au Cégep, les répondant.es étaient invités à évaluer leur sentiment de sécurité pour chacun d'eux. Si la personne n'avait jamais fréquenté un lieu, elle pouvait répondre « Ne s'applique pas ». Aussi, il faut noter que 61,1 % des répondant.es se sentent en sécurité dans l'ensemble des endroits qu'ils fréquentent au Cégep de Sainte-Foy, ce qui signifie à contrario que 38,9 % des répondant.es ont identifié au moins un lieu dans lequel ils se sentaient peu ou pas en sécurité.

Le tableau 18 illustre le sentiment de sécurité des lieux du Cégep en fonction du statut et du genre des individus.

TABLEAU 18

Sentiment de sécurité dans les lieux du Cégep Sainte-Foy, selon le statut et le genre

	Échantillon total (n = 1 577)	
	Nombre moyen de lieux dans lesquels il y a peu ou pas de sentiment de sécurité	Écart type
Étudiants	1,41	2,66
Employé.es de tous les groupes	0,84	1,69
Femmes	1,67	2,74
Hommes	0,82	2,10

En comparant le nombre moyen de lieux dans lesquels les répondant.es se sentent peu ou pas en sécurité, les analyses ont montré des différences significatives dans le nombre moyen de lieu selon le statut de la personne répondante et son genre. En effet, des analyses en fonction du statut et du genre des individus ont montré que les étudiant.es (M=1,41) se sentent peu ou pas en sécurité dans un plus grand nombre de lieux que le groupe des employé.es de tous les groupes (M=0,84); c'est aussi le cas des femmes (M=1,67; ÉT=2,74) comparativement aux hommes (M=0,82). Étant donné le petit nombre des personnes répondantes s'identifiant comme une minorité de genre, ceux-ci ne sont pas représentés dans ce tableau.

Le tableau 19 de la page suivante fait état de la fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux associés au Cégep de Sainte-Foy.

TABLEAU 19

Fréquence du sentiment de sécurité dans les lieux du Cégep de Sainte-Foy

	Échantillon total (n = 1 577)		
	Peu ou pas en sécurité %	En sécurité %	NAP/NSP %
Vestiaires	10,6	67,0	22,4
Corridors et casiers	9,9	87,0	3,1
Stationnements	8,9	80,1	11,0
Toilettes	8,2	90,6	1,1
Ascenseurs	7,8	64,7	27,5
Bureau d'un membre du personnel	4,4	80,5	15,1
Gymnase et piscine	4,3	68,2	27,5
Cafétérias/Café Waso	3,2	90,7	6,1
Place Publik	3,1	78,7	18,2
Locaux des comités	1,8	51,0	47,2
Petit amphi/margelle/agoras	1,8	82,4	15,8
Classes et laboratoires	1,8	88,1	10,1
Salles de réunion	1,5	62,5	36,1
Département	1,5	83,4	15,1
Bibliothèque	0,8	94,4	4,7

Le lieu où le sentiment de sécurité est le plus faible chez les étudiant.es et employé.es du Cégep de Sainte-Foy est les vestiaires (10,6 %), suivi par les corridors et les casiers (9,9 %), puis les stationnements (8,9 %).

D'autres lieux sont à surveiller en ce qui a trait au sentiment de sécurité, car environ 8 % s'y sentant peu ou pas en sécurité : les toilettes (8,2 %) et les ascenseurs (7,8 %).

Au contraire, la bibliothèque et les différentes salles de rencontre (classes et laboratoires, département, salle de réunion, locaux des comités et bibliothèque, etc.) ne semblent pas être des lieux problématiques en termes de sentiment de sécurité puisque moins de 2% les identifient comme tels.

8. RECOMMANDATIONS

Les données de recherche présentées dans ce rapport démontrent l'ampleur et l'étendue des violences sexuelles subies au Cégep de Sainte-Foy, et ce, de façon incontestable. Ce rapport de recherche expose des expériences, des situations, des répercussions, des émotions et des informations qui permettent de tracer un portrait spécifique de la façon dont elles se manifestent dans notre milieu.

L'adoption de la Loi 22.1 au Québec, obligeant les institutions d'enseignement supérieur à se doter d'une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, nous a amenés à nous questionner davantage sur cette problématique importante. Cette recherche s'inscrit bien dans le sens de cette loi et s'est avérée pertinente afin de recueillir des données permettant de documenter les violences sexuelles en milieu collégial (consulter le rapport global de PIECES : Bergeron et coll., 2020). Aussi, les données recueillies permettaient de cibler des contextes, des enjeux et des thèmes qui posent des défis à la communauté collégiale face à ces violences.

Cette section du rapport est donc utilisée afin de cibler des pistes d'intervention. Elle propose des actions et des réflexions en matière de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC), et fait la promotion d'un milieu de vie sain et sécuritaire. Ces propositions s'appuient sur les résultats exposés dans ce rapport. Ils représentent aussi les suggestions proposées par des membres de la communauté collégiale, puisées dans leurs réponses à la question ouverte qui portait sur ce thème. Loin d'être exhaustive à l'égard des actions qui doivent être posées, cette section doit être utilisée à titre indicatif, elle offre un cadre de réflexion et peut être adaptée au besoin. Ainsi, d'autres idées et pistes d'actions pourraient être tout aussi pertinentes. Ici, l'objectif principal est de mettre en évidence les aspects importants des résultats de la recherche pour le Cégep de Sainte-Foy, afin d'être collectivement proactif et constant dans la mise en place d'actions récurrentes pour lutter et contrer les VSMC dans un établissement comme le nôtre.

Les résultats du Cégep de Sainte-Foy démontrent que 30,4% des personnes répondantes expriment avoir vécu une forme de VSMC depuis l'arrivée au Cégep et que la majorité de celles-ci surviennent surtout lors des activités courantes. En effet, les résultats démontrent que les étudiant.es subissent des VSMC principalement dans le cadre de leurs études. Quant aux membres du personnel, ils rapportent vivre des VSMC dans le cadre de leurs tâches quotidiennes de travail. En tenant compte de ce contexte, une réflexion apparaît nécessaire, laquelle permettrait d'identifier des stratégies de sensibilisation à mettre en place pour diminuer les violences à caractère sexuel au Cégep de Sainte-Foy. Par exemple, il serait souhaitable que **l'ensemble de la communauté collégiale développe une vision commune des violences sexuelles**, pour ensuite adopter une attitude de respect envers chacun et d'intolérance face à ce type de comportement. Le Cégep doit s'assurer que tous les membres de la communauté

collégiale puissent étudier et travailler dans un milieu sain et sécuritaire. Pour y arriver, l'ensemble des parties prenantes du collège à savoir la direction générale, les directions de l'ensemble des services, la direction des ressources humaines, les syndicats, l'association étudiante, les membres des divers comités, les enseignants, les professionnels et les employés de soutien doivent collaborer dans **l'affirmation de leur intolérance face aux VSMC**, en diffusant des messages clairs. Ces messages pourraient prendre différentes formes et être véhiculés de plusieurs façons : annonce publique au début de l'année scolaire, affiches avec un message clair, publication sur le portail du Cégep, etc. Il serait aussi possible de présenter une vidéo qui sensibiliserait les étudiant.es et les enseignant.es aux VSMC, dès le début de la session, dans chacun des groupes classes. Toujours pour sensibiliser la communauté de notre collège, un message Omnivox pourrait être fait, de façon à réitérer l'intolérance de notre Collège à l'égard de toutes formes de violences sexuelles. Le même message pourrait proposer une liste d'actions possibles, dans le but d'aider une personne victime ou témoin à intervenir et dénoncer de tels comportements. Comme autres moyens, l'installation de boîtes à dénonciations, placées de façon stratégique sur le campus, aiderait une personne à dénoncer, et ce, peu importe son environnement de travail au Cégep. L'idée de le faire par message texte est aussi à considérer. La position claire, adoptée par le Collège doit être vue et entendue par toute la communauté de notre Cégep. Cette posture permettrait d'être plus attentif aux situations, voire de diminuer les actes VSMC. Ainsi, chaque dénonciation ou intervention pourrait se faire en toute légitimité.

Par ailleurs, les résultats démontrent que certains gestes de VSMC ont été commis par des personnes en position d'autorité. Notre organisation doit porter une **attention particulière à la sensibilisation et la prévention auprès des personnes, dont les fonctions impliquent d'avoir des personnes sous leur responsabilité, d'être dans un rapport hiérarchique ou dans une relation qui implique un pouvoir ascendant sur un subordonné**, et ce, peu importe leur statut. Différents moyens ciblant spécifiquement ces personnes pourraient être mis en place, telles une formation, une journée d'information ou une campagne de sensibilisation. Ici, l'objectif pourrait être de définir les VSMC et d'en identifier les manifestations; mais aussi de conscientiser au rôle important de ces personnes pour contrer toute manifestation de VS.

Les résultats ont démontré un autre aspect majeur qu'il nous semble nécessaire de considérer : **plus du tiers des répondant.es ne se sentait pas ou peu en sécurité dans certains lieux du Cégep**. Ces lieux ont été identifiés. Ces résultats nous invitent à l'action afin d'améliorer le sentiment de sécurité de l'ensemble de la population collégiale. Certains moyens pourraient être utilisés, tels que l'installation de caméras dans les lieux ciblés : stationnements, certains corridors et espaces pour casiers, ainsi qu'à l'entrée des vestiaires et des toilettes. Aussi, l'accès à un téléphone à proximité de ces lieux, pouvant communiquer directement avec le service de sécurité du Cégep, favoriserait le sentiment de sécurité. Les lieux nommés par les répondant.es constituent de bons endroits où afficher des publicités d'information sur les ressources disponibles ainsi que les boîtes à dénonciation. Les vestiaires du

Cégep de Sainte-Foy ont été ciblés comme un lieu où plus de répondant.es s’y sentaient peu ou pas en sécurité, car l’espace restreint oblige une proximité non désirée entre ses utilisateurs. Des travaux d’élargissement des espaces communs pourraient être faits, des sections cabines et douches fermées pourraient être ajoutées. Une consultation auprès de l’ensemble des membres de la collectivité collégiale pourrait être organisée afin d’identifier des mesures qui répondraient le mieux aux craintes et aux besoins de ceux-ci et qui favoriseraient grandement le maintien d’un sentiment de sécurité.

Nous observons, à la lecture des résultats, que très peu de personnes ayant vécu des VSMC signalent ou dénoncent l’événement à une instance du Cégep de Sainte-Foy; les étudiant.es dénoncent encore moins que les membres du personnel. À la question ouverte, nous avons demandé aux gens de nommer des actions à mettre en place pour faciliter la dénonciation. **Pour un grand nombre de répondant.es, le fait de pouvoir dénoncer « anonymement » représentait un élément important à considérer.** Dans cette approche, le Cégep de l’Outaouais a opté pour l’utilisation d’un texto anonyme, passant par une centrale cachant le numéro de téléphone, mais permettant tout de même aux intervenant.es de répondre à l’auteur du texto. En tant que Cégep, nous devons réfléchir à l’utilisation de technologies et d’outils confidentiels, qui répondent et orientent une demande, tout en préservant l’anonymat de l’utilisateur.trice. Ces moyens donneraient confiance aux personnes ayant peur de dénoncer, les incitant ainsi à le faire en sécurité. Notons que les Cégeps de Rimouski, de Chicoutimi et de Jonquière ont expérimenté le logiciel d’intelligence artificielle (I.A.) « Ali » pour répondre à des questions d’ordre général dans un contexte psychosocial. Cette technologie pourrait être utilisée pour tous questionnements en lien avec les violences sexuelles. Par exemple, une personne se demandant si un événement est réellement une VS, pourrait questionner « Ali » pour obtenir une réponse. De plus, cette stratégie pourrait être utilisée 24h/24, sans augmentation de ressources humaines, tout en préservant l’anonymat et la confidentialité de la personne qui « le consulte ». Un premier échange avec cette technologie pourrait avoir l’effet de favoriser le dévoilement ou la dénonciation d’une situation, selon les réponses obtenues. Ainsi, un échange avec cet outil permettrait à l’utilisateur.trice de valider le caractère violent des gestes subis et d’apprendre que ceux-ci sont visés par la politique contre les VACS du Cégep. Aussi, des outils électroniques pourraient être développés, puis utilisés, tels une adresse courriel ou un texto. Les étudiant.es sont plus nombreux à ne pas dénoncer ou dévoiler, et nous pensons que ces outils technologiques, plus anonymes, gagneraient à être expérimentés. Finalement, le Cégep de Sainte-Foy aurait avantage à augmenter la visibilité des actions et recours possibles au sein de son établissement (ex. : guichet unique, personnes-ressources, courriel, etc.).

Un autre constat émerge des résultats : des étudiant.es et des employé.es victimes de VSMC dévoilent les événements à d’autres personnes affiliées au Cégep. Toutefois, bon nombre de ces dévoilements ne sont pas transmis aux instances responsables du Cégep de Sainte-Foy. En utilisant le type d’outils technologiques anonymes et confidentiels proposés précédemment, il serait plus facile pour les

personnes confidentes de transmettre ces informations aux instances du collège, avec l'accord de la personne victime si son identité est communiquée.

Les résultats de la recherche démontrent une compréhension ou une reconnaissance limitée de certains concepts clés qui définissent ce qu'est une VSMC. Par exemple, des répondant.es ayant subi des VSMC ont indiqué ne pas avoir dénoncé, car ils « croyaient que ce n'était pas assez grave » ou « ne pensaient pas que c'était une VSMC ». Aussi, nous constatons que le thème du consentement sexuel est méconnu, ou est perçu différemment selon le genre, et ce, en regard de plusieurs énoncés du questionnaire. Pour le thème sur la culture du viol, nous observons également une méconnaissance ou une perception différente selon le genre. Pour ces raisons, le Cégep pourrait mettre en place une campagne d'information qui permettrait à la communauté collégiale de développer ses connaissances sur ces thématiques. Pour faciliter la compréhension et une perception commune de ces thèmes, des stratégies telles qu'affiches, messages sur Omnivox, formations sur ces concepts, conférences, campagnes de sensibilisation, etc. pourraient être utilisées. L'objectif de ces actions serait d'expliquer et d'informer sur les VSMC, le consentement sexuel, la culture du viol, ainsi que sur leurs conséquences. Encore ici, le message devrait rendre manifestes les valeurs du Cégep de Sainte-Foy, et affirmer à nouveau son intolérance face à ces comportements.

Pour faire un travail de sensibilisation et de prévention ciblé, il faut porter une attention particulière aux groupes de personnes reconnues comme étant plus susceptibles de subir des VSMC. Au Cégep de Sainte-Foy, ces groupes sont les femmes, les personnes appartenant aux minorités sexuelles, les étudiant.es en situation d'handicap et les répondant.es membres d'un groupe socioculturel. Un travail pertinent, et surtout inclusif, devrait aussi tenir compte des groupes à risque identifiés dans le projet PIECES global (Bergeron et coll., 2020). Ces groupes sont les personnes s'identifiant comme autochtone et celles issues des minorités visibles. Spécifiquement, **les actions à prendre devront s'attarder à protéger les individus de chacune de ces groupes**. Aussi des interventions et actions devront être proposées dans l'ensemble des groupes socioculturels, dont l'objectif est toujours la diminution du risque de VSMC pour ces étudiant.es.

Nous observons aussi, à la lecture des résultats, que lorsqu'une personne est témoin d'une VSMC, elle peut ressentir un malaise face à la possibilité d'intervenir. La raison principale évoquée par les répondant.es est : « je ne savais pas comment agir ». En effet, un témoin peut se sentir mal à l'aise d'agir lorsque la situation implique un collègue de classe ou de travail. Ce même témoin peut avoir l'impression de ne pas agir adéquatement dans une situation donnée. Dans ce contexte, nous croyons **qu'offrir une formation de « témoins actifs » aux étudiant.es et aux membres du personnel qui le désirent serait utile, voire nécessaire**. L'objectif d'une telle formation serait de démystifier ce qu'est une VSMC, de reconnaître ces situations et d'intervenir adéquatement devant celles-ci. Aussi nous pourrions, à l'aide de publicités ciblées, informer toute personne étant témoin de situations VSMC, en

donnant des exemples de ce type de situation, de l'existence d'une ressource confidentielle permettant la dénonciation. Dans ce contexte, le Cégep porterait un message clair. Légitimées, les personnes témoins se sentiraient plus aptes à intervenir. Les personnes posant des VSMC pourraient quant à eux comprendre davantage le caractère négatif d'une telle action.

Le Cégep de Sainte-Foy est en processus de développement d'un plan d'action pour contrer les VSMC en agissant en prévention et en sensibilisation. Il nous semble essentiel d'évaluer la portée des actions du plan choisi. À cet effet, le Cégep pourrait s'assurer de valider les impacts des interventions en administrant, à une fréquence prédéterminée, une partie du questionnaire utilisée dans le contexte de la recherche PIECES. Les résultats de ce nouveau sondage permettraient de voir l'efficacité des mesures mises en place et de cibler les sujets à travailler ou à modifier. Ainsi le Cégep de Sainte-Foy pourrait être reconnu comme une communauté basée sur des relations respectueuses, saines et sécuritaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, 74 pages.
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Pierre, A. (2017). *Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'antiracisme*. Droits et libertés, 35 (2), p.15.
- Saillant, F. (sous presse). Minorité et minorisés. Dans Saillant, F. et Lamoureux, E., *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* (p. 97-98). Québec : Presses de l'Université Laval.

